



BREF' CSE du 19 Décembre 2019

La 1^{ère} réunion du CSE Grand Est commence par plusieurs suspensions de séance suite à une décision bizarre de la Direction de permettre à un syndicat de siéger par visio ... L'ensemble des élus contestant l'organisation de cette modalité pour une élue (Snap) (iniquité de traitement, absence de règlement en la matière), la Direction met fin à la visio et la réunion CSE commence finalement 1 heure après, vers 10h30.

Politique sociale Pôle emploi Grand Est

La Direction n'ayant permis l'accès aux documents que la veille de la Réunion CSE, plusieurs élus demandent le report de ce point. Le Directeur Régional Performance Sociale argumente que ce n'est qu'une information et que pour des raisons de délais non respectés, la Direction voudrait tout de même en faire une présentation. Cependant comme le cadre est particulier (la consultation ne pourra intervenir qu'après la consultation du CSEC (ex CCE) qui n'est pas encore constitué) et que les documents ne sont pas tous disponibles, le point est finalement reporté ! La Direction, après une énième suspension de séance, considère que l'information est malgré tout officiellement démarrée et décide de passer en force...

Fonctionnement CSE & ASC

L'usage des années précédentes faisait qu'une réunion spéciale ASC/Œuvres Sociales était programmée pour définir les orientations. Mais, (volonté d'innover à tout bout de champ ou volonté de restreindre le champ des représentants du personnel ?), la Direction Régionale a d'abord refusé de convoquer une réunion extraordinaire CSE début Février pour mettre en place rapidement les ASC... C'est donc à la seule initiative des élus CSE que se tiendra le 13 Février cette réunion pour travailler sur le budget prévisionnel, les modalités de répartition du budget consacré aux activités sociales et culturelles et les premières prestations ASC.

Représentants de Proximité : RP

Vote sur la désignation des RP par scrutin de liste, par OS et par périmètre. Le SNU en respectant l'accord du 5 Avril (accord CSE) a validé la répartition des 42 nouveaux élus Représentants du Personnel

Votés à mains levées périmètre par périmètre par scrutin de liste, **les nouveau élus RP pour le SNU sont**

DT Aube et Haute Marne : **José Sanchez**

DT Marne : **Laurent Devillers**

DTD Bassin de Strasbourg: **Anne Schalk**

DTD centre et Nord Alsace : **Nadine Loehr**

DTD Ht Rhin : **Stéphanie Seiler**

DTD 54 Sud : **Nathalie Kappenstein** et **Soraya Benabdellaziz**

DTD 54/55 : **Christine Pierrat**

DTD Métropole de Metz : **Muriel Ravenel**

DTD bassin sidérurgique - houiller : **Isabelle Rupp-Hemmer** et **Xavier Kuhn**

DT Vosges: **Aurélié Mariot**

Direction des services centralisés: **Nelly Jacquot**

DR Nancy: **Sarah Zimmermann**

DR Strasbourg: **Sylvie Voelkel**

CSSCT / Commission Santé Sécurité et Conditions de Travail & CSEC / Comité Social et Economique Central

Vote sur la désignation de la CSSCT par scrutin de liste nominative. **Le SNU, en respectant l'accord du 5 Avril, a validé les nouveaux élus CSSCT :**

- **Benoit NODARI** et
- **Cédric CARDAIRE** seront les représentants pour le SNU

Vote sur la désignation des 2 membres Grand Est au CSEC (ex CCE) : **Nordine FATTANI est élu pour le SNU**

Bureau du CSE

Ont été élus :

Secrétaire adjoint : **Ludovic LOUIS** (SNU)

Trésorier adjoint : **Benoit NODARI** (SNU)

Embauche de 2 Salarié-es

Décision est prise de remplacer un salarié du CSE partant en retraite et d'embaucher un-e salarié-e supplémentaire pour le CSE.

Formation – AFC & RFPE

Les élus SNU avaient demandé un point sur la formation : le nouveau marché des AFC et la dématérialisation des RFPE.

Alertés par la fréquence des mails pour compléter des formations, **le SNU demande à la direction de s'engager** sur un déploiement de l'offre de formation qui concilie le service aux DE et la qualité du travail des conseillers (qu'ils soient prescripteurs ou référents). Le cahier des charges des appels d'offres prévoit **une information aux partenaires à 6 mois**. Dans la réalité, c'est plutôt la course aux DE... Formations non saisies par l'OF, en attente de conventionnement, décalages d'infocoll, etc. **La direction annonce un progressif retour à la normale avec en janvier, la diffusion des formations jusqu'en juin**. Pour les RFPE dématérialisées, le taux de réalisation actuel est de 30%. Mais quelle est la procédure en cas de dossier incomplet dans les 70% restants ? et qui gère quoi entre le DE, l'organisme de formation, le CDDE, le conseiller référent, la plateforme ?? Bonne nouvelle, 2 mois après le démarrage des RFPE démat', la direction annonce avoir pris en compte les difficultés remontées et diffusera dans le prochain Flash Managers une procédure formalisée. ***On aurait aimé aussi qu'elle confirme que les effectifs des plateformes sont suffisants pour endosser ces nouvelles activités, avec les aides à la mob qui s'y rattachent, mais ça...***

Pôle emploi & CAP Emploi

Le Grand Est met en place un pilote pour expérimenter le rapprochement des offres de service Pôle emploi et Cap emploi. L'objectif est de mieux accompagner les demandeurs d'emploi bénéficiaires de l'obligation d'emploi (DBOE) en mettant en place un lieu unique d'accompagnement. Ce sera une agence Pôle emploi. En Grand Est, **Strasbourg Meinau** a été retenue pour la phase pilote. Les DBOE seront accueillis dans leur agence et pourront être suivi par un conseil Cap emploi, si leur situation le nécessite, dans ce même lieu.

La Direction régionale a mis en place un groupe de travail pour déployer l'expérimentation et caler les aspects RH, informatiques, métiers, logistiques... **et affirme que ce rapprochement ne prendra pas la forme d'une fusion.**

L'expérimentation se fera de début 2020 à juin 2020 avec la construction d'une offre de service conjointe. Phase de généralisation dès 2021.

La Direction a présenté un projet qui suscite encore beaucoup de questions :

- Politiques :
 - o projet de rapprochement et pas fusion : mais quelles sont les garanties ? Que savons-nous des décisions futures que pourrait prendre le gouvernement sur ce sujet ? Ce projet nous rappelle curieusement le rapprochement des services ANPE et Assedic juste avant que l'on décrète une fusion pour encore aller plus loin ... !
 - o Que deviennent les dialogues de gestion avec les Cap emploi et la délégation de PPAE dans cette phase pilote, et après ... ?
- Métiers :
 - o Est-ce que ce rapprochement va conduire à la mise en place de portefeuille spécifiques DBOE, suivis par un conseiller Pôle emploi ou Cap emploi ?
 - o Quels outils informatiques seront utilisés pour ce suivi ? Quels indicateurs seront retenus pour évaluer la pertinence de ce rapprochement ?
- RH :
 - o Le projet parle de conseillers volontaires pour travailler sur ce rapprochement. Mais que se passera-t-il s'il n'y a pas de volontaires ?
 - o Qu'est-il prévu en terme de formation ? sur le métier, l'utilisation de l'informatique ...
 - o Le conseiller Cap emploi qui travaille en agence conserve son contrat de travail et le lien hiérarchique avec Cap emploi. Mais il aura également un lien fonctionnel avec un responsable d'équipe à Pôle emploi. Qu'a-t-on prévu sur ce sujet ?

Toutes ces questions sont pour le moment sans réponse précise de la direction. Ces aspects devront être précisés par le groupe de travail pendant la phase pilote. À suivre...

Renforcement DT Haut Rhin

La DT Haut Rhin souhaite renforcer son équipe et sa présence auprès des agences du département en créant un deuxième poste de DTD :

Groupe 1 : les 2 agences de Colmar + Guebwiller + Thann

Groupe 2 : les 4 agences de Mulhouse + saint louis + Altkirch.

Nous ne pouvons qu'être favorables à plus de proximité et d'appui aux agences.

Nous avons demandé à la direction d'envisager le même renfort pour la DT Aube et Haute Marne (8 agences) et la création d'un poste de DTD pour la DT des Vosges qui n'en a aucun pour le moment avec 6 agences à gérer.

Dons de RTT

Les jours RTT donnés en geste de solidarité et non utilisés ne peuvent pas être réattribués aux « donateurs » mais sont conservés (capitalisés) sur un compte à part et, pourront être utilisés au profit d'agents en ayant besoin.

Solde de 374 jours de RTT donnés non utilisés.

Point sur les événements survenus à Molsheim, Colmar Lacarre, Wissembourg

Suite aux événements de la fin d'année 2019 (menaces de suicide et suicide de DE), le SNU a interpellé la Direction et a fait la déclaration ci-dessous. Les agents sont inquiets d'une dégradation de leurs conditions de travail, dégradation risquant de s'amplifier à partir du 1er avril 2020 avec l'application des nouvelles règles d'Assurance Chômage.

Déclaration SNU – Conditions de travail – CSE 19 décembre 2019

Les élu-es SNU alertent la direction Pôle Emploi Grand Est sur la souffrance au travail et le mal-être toujours grandissant des collègues dans les sites et les structures de la région.

Lors des visites ou tout simplement lorsque nous sommes sur nos sites, les propos recueillis auprès de nos collègues sont forts et nous inquiètent au plus haut point.

Les agents citent les changements incessants et variés avec un accompagnement qui reste trop superficiel, les avalanches d'informations et/ou d'injonctions descendantes, les espaces d'échanges peu ouverts, une charge de travail lourde et une masse de dossiers délicats à traiter pouvant avoir des répercussions dramatiques sur les demandeurs d'emploi.

Tout cela dans un contexte que vous connaissez où les renforts CDD ne pourront que masquer le manque de personnel. La dématérialisation ne fera pas tout...Et pas tout de suite !

Les événements de ces dernières semaines en sont un exemple flagrant.

Si Pôle Emploi Grand Est a fait de belles avancées en matière de gestion des agressions et peut s'enorgueillir de posséder une procédure de gestion des agressions digne de ce nom, on ne peut pas dire que les déclinaisons locales soient irréprochables ...

Attention à ne pas stigmatiser les agents déjà largement sollicités lors d'une situation délicate...Les procédures sont souvent lourdes, changeantes et les oublis des demandeurs d'emploi ont aussi souvent de lourdes conséquences pour eux... (Colmar Lacarre et Molsheim)

A qui la faute ? Certainement pas aux agents, rarement aux demandeurs d'emploi souvent perdus dans leurs démarches de plus en plus dématérialisées mais plutôt à une organisation directement liée à la GPEC GDD.

Finalement il est toujours facile trouver d'autres raisons à un tel geste, un demandeur d'emploi de Wissembourg a commis l'irréparable las des multiples incompréhensions à son encontre.

A l'aube du nouveau projet stratégique, du pari de la confiance et du management par la confiance, quelle place prennent les conditions de travail de nos collègues ?

Peu d'éléments transparaissent dans le projet...ici ou là des collègues souffrent parce qu'ils ne sont pas entendus par leur N+1, leur N+2...d'autres subissent même du harcèlement...

Alors que le CSE se met en place, croyez monsieur le président, que nous ferons tout ce qui est en notre pouvoir, aussi minime soit-il aujourd'hui, pour porter la cause de ses agents délaissés.

